



Inscription marché de Noël 2024

Formulaire à retourner, rempli et signé avant le vendredi 06 septembre 2024 - 12h

Par courrier : A l'attention du service Commerce
16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 ALBI Cedex 9
Par mail : commerce@mairie-albi.fr

Identification

Nom : Prénom :
Raison sociale ou enseigne :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Personne à contacter :
N° téléphone : N° portable :
Email :
Site internet : www.

Pièces à fournir :

- pour les producteurs agricoles :
 - attestation d'affiliation à la MSA
- pour les créateurs :
 - attestation d'affiliation à la chambre des métiers et de l'artisanat
- pour l'ensemble des exposants :
 - copie de l'extrait K-bis ou SIRÈNE,
 - carte de commerçant ambulant.

Produits proposés* (merci d'être exhaustif dans votre demande) :
.....
.....
.....
.....

Animations organisées* par le demandeur le cas échéant
.....
.....

Puissance électrique demandée* : - Monophasé : 3 kVA (15 A) 6 kVA (30 A)
(merci de cocher la case concernée) - Triphasé : 12 kVA (60 A) 18 kVA (32 A)
- Autre (à préciser) :

* Sous réserve de validation

Appareils électriques utilisés (balance, cafetière, micro-onde, plaque chauffante...) :
.....
.....

En fonction des appareils mentionnés, d'un éventuel problème d'alimentation électrique constaté lors d'une précédente participation, le service se réserve le droit d'appliquer et facturer une puissance électrique supérieure.

Le présent document devra être accompagné d'un dossier de présentation qui valorisera les produits proposés en lien avec l'avis de sélection (photos, échantillons, zone d'approvisionnement, labels,...) et précisera la gamme tarifaire.

Je soussigné(e)

Déclare faire acte de candidature pour un chalet de 6m x 2m ou 4m x 4m (eau comprise) au marché d'Albi (place du Vigan ou Jardin National) pour la période du 29 novembre au 31 décembre 2024 selon le calendrier suivant :

- présence obligatoire de 11h00 à 19h00 en semaine et le dimanche, et à 21h00 les vendredis et samedis. Possibilité de rester au maximum jusqu'à 23h00 ou minuit les vendredis et samedis.
- 24 et 31 décembre : fermeture à 18h00,
- 25 décembre : ouverture à 15h00.

J'atteste avoir souscrit une assurance professionnelle en cours de validité pour l'exercice de mon activité sur le marché

Je m'engage, dans la mesure où ma candidature est retenue et en application de la délibération du Conseil Municipal, à envoyer :

- trois chèques correspondant, pour chacun, à un tiers du prix de la location du chalet (2 x 1670 € + 1 x 1660 €). Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second mi décembre, et le troisième après le 23 décembre 2024.

- un chèque correspondant à la participation aux frais techniques.

- un chèque de caution de 500€.

Le chèque de caution sera rendu à la fin du marché dans la mesure où le matériel est restitué dans son état d'origine et si l'ensemble des règles énoncées dans le présent document ont été respectées.

ATTENTION : Merci de ne pas adresser de paiement avec votre dossier de candidature, celui-ci ne confirmant pas votre participation au Marché.

J'autorise la ville d'Albi à fournir mes coordonnées à la presse locale et aux potentiels acheteurs le cas échéant.

Je m'engage :

- à respecter les dispositions prévues pour la manifestation qui m'auront été communiquées par les responsables de la Ville, organisateurs,

- à vendre **exclusivement** les produits cités dans la convention de mise à disposition,

- à respecter l'emplacement et le matériel mis à ma disposition, sans les endommager sous peine de me voir facturer les réparations nécessaires à la remise en état,

- à tenir ouvert mon stand durant toute la durée du marché de Noël en **respectant les horaires d'ouverture des stands donnés ci-dessus** et à ne pas quitter la manifestation avant la fin de celle-ci.

Fait à :

Le : / / 2024

Signature